

DU JURISTE DES MARCHÉS PUBLICS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

DOMAINE(S) :

DROIT - ECONOMIE - GESTION

DISCIPLINE(S)	Droit Public
DURÉE DES ÉTUDES	1 semestre
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et de science politique (DSP)
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Dans le cadre d'un partenariat, la faculté de droit et de science politique propose un diplôme universitaire (DU) : Juriste des marchés publics des collectivités territoriales

- Formation de 200h
- 7 modules de 2 jours et 1 module de 3 jours
- 2 conférences : "l'insertion des clause sociales" et "l'actualité des commandes publiques"

Le droit de la commande publique n'a cessé d'évoluer. Bien plus que des savoirs qui se périment au gré des réformes, il nécessite un savoir-faire et une méthodologie de travail qui ne peut s'acquérir qu'in situ.

Dans ce contexte, la faculté de droit et de science politique de l'université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, en partenariat avec le CIG et le CNFPT, propose un diplôme d'université (DU) juriste des marchés publics des collectivités territoriales.

Cette formation, principalement ouverte aux agents de la fonction publique territoriale, permettra de rendre opérationnels en marchés publics les agents en prise de poste ou en consolidation d'expérience.

Spécificités de la formation

La particularité de ce diplôme est de ne pas scinder les apports théoriques et méthodologiques. En effet, ils sont transmis concomitamment à travers l'étude de cas pratiques, élaborés par des enseignants praticiens de la commande publique en poste dans des collectivités territoriales.

De plus, la formation permet aussi d'allier travaux de groupe et individuels à travers des mises en situation professionnelle et la réalisation de cas pratiques.

Enfin, la mise en place d'un réseau entre les participants et les intervenants, apporte un accompagnement quotidien permet tant de poser des questions sur les difficultés qu'ils rencontrent.

Compétences développées

- Acquérir des connaissances et un savoir-faire méthodologique ;
- Identifier les règles, de connaître celles applicables à la passation des marchés publics au sein d'une collectivité territoriale et de garantir leur exécution ;
- Permettre à un public de non praticiens de concevoir et de passer une procédure de marché, ainsi que de suivre l'exécution de marchés publics.

Partenaires

CIG grande couronne, Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France (établissement public de soutien et d'appui technique auprès des collectivités territoriales).

CNFPT, Centre National de la fonction publique territoriale.

Conditions d'admission

Procédure d'admission en deux étapes :

- Examen préalable du dossier de candidature
- Entretien visant à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat

Formation(s) requise(s)

Formation principalement ouverte aux agents de la fonction publique territoriale (gestionnaire marchés publics ou responsable d'un service «marchés publics »).

Conditions d'accès :

- Agent de la fonction publique territoriale.
- Accessible dans le cadre d'une VAPP.

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation

■ Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission** :

Téléchargez et complétez le dossier VAPP

▪ Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature

▪ Tarif : 3 000 €

▪ Financements

Contenu de la formation

- Fondamentaux de la commande publique
- Procédures de marchés
- Les acteurs de la commande publique
- Types de marchés publics et d'accords cadres
- Les procédures de recours contentieux
- La maîtrise d'ouvrage publique (marchés de maîtrise d'oeuvre et de travaux)
- Les marchés de fournitures et de services
- L'exécution financière des marchés publics

2 conférences :

- "l'insertion des clause sociales"
- "l'actualité des commandes publiques"

Contrôle de connaissances

Validation du cursus sur la base d'un contrôle continu (réalisation d'études de cas) et d'un examen terminal consistant en une présentation orale d'un cas pratique.

Perspectives professionnelles

La formation permet de rendre opérationnels en marchés publics les agents de collectivités territoriales en prise de poste et/ou en consolidation d'expérience.

Poursuites d'études à l'UVSQ

L'obtention du DU permet de postuler à des Masters 2 (droit, marchés publics, contentieux, carrières publiques, ...) dans le cadre d'une procédure de validation des acquis professionnels (VAPP).

Adresses et coordonnées

Directeur du diplôme

Stéphane Manson

Doyen honoraire de la faculté de droit et de science politique

stephane.manson@uvsq.fr

Coordonnateurs

Jean-luc Penot

Chargé de développement en formation continue, faculté de droit et de science politique

jean-luc.penot@uvsq.fr

Kévin Haasper

Directeur adjoint du département gestion locale au CIG

khaasper@cigversailles.fr

Marie Ayanides

Conseillère formation au CNFPT

marie.ayanides@cnfpt.fr

Reprise d'études

Françoise JENSSONNIE

Faculté de droit et de science politique

3 rue de la Division Leclerc

78280 Guyancourt

Tél.: 01 39 25 53 29

francoise.jenssonnie@uvsq.fr